

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires

Date, heure et lieu

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée générale annuelle des actionnaires (l'« assemblée ») de **CGI inc.** (« CGI » ou la « Compagnie ») se tiendra virtuellement le mercredi 29 janvier 2025 à 11 h (heure normale de l'Est) par webdiffusion en direct à l'adresse <https://www.icastpro.ca/ic0bcb>. Les actionnaires ne pourront pas assister à l'assemblée en personne, mais pourront y participer en temps réel et y voter virtuellement de la manière indiquée dans la circulaire de la direction de CGI au moyen d'une plateforme Web, peu importe leur emplacement géographique.

Points à l'ordre du jour de l'assemblée

1. Recevoir le rapport des administrateurs, de même que les états financiers annuels consolidés audités de la Compagnie et le rapport de l'auditeur pour l'exercice clos le 30 septembre 2024;
2. élire les administrateurs;
3. nommer l'auditeur pour l'exercice de la Compagnie se terminant le 30 septembre 2025 et autoriser le comité de vérification et de gestion des risques à fixer sa rémunération; et
4. régler toute autre affaire qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Présence et vote des actionnaires à l'assemblée

En ouvrant une session à l'adresse <https://www.icastpro.ca/ic0bcb> et en suivant les instructions indiquées dans la circulaire de la direction, les actionnaires pourront assister à l'assemblée en direct, poser leurs questions et exercer les droits de vote afférents à leurs actions pendant la tenue de l'assemblée.

Seuls les actionnaires dont les noms figurent au registre des actionnaires de CGI à la fermeture des bureaux le 2 décembre 2024, et les fondés de pouvoir dûment nommés (y compris les actionnaires non inscrits qui se sont dûment nommés eux-mêmes comme fondés de pouvoir), seront habilités à voter à l'assemblée pendant la webdiffusion en direct. Le registre des actionnaires de CGI est tenu par son agent des transferts, Services aux investisseurs Computershare inc.

Les actionnaires inscrits et non inscrits habilités à voter à l'assemblée peuvent le faire par procuration avant l'assemblée. Les actionnaires non inscrits qui ne se sont pas dûment nommés eux-mêmes comme fondés de pouvoir pourront assister à l'assemblée et y poser des questions, mais ils ne pourront pas y voter. Les invités pourront assister à l'assemblée, mais ils ne pourront pas poser de questions ni exercer les droits de vote afférents à leurs actions (le cas échéant).

Vote par procuration

Les procurations soumises par la poste, par téléphone ou par Internet doivent parvenir à Services aux investisseurs Computershare inc. avant 11 h, heure normale de l'Est, le mardi 28 janvier 2025.

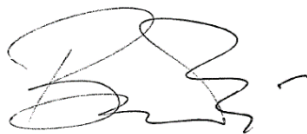
Comme nous souhaitons que le plus grand nombre possible d'actionnaires soient représentés et exercent leurs droits de vote à l'assemblée, nous vous encourageons fortement, peu importe que vous puissiez ou non assister à l'assemblée par webdiffusion en direct, à remplir, dater, signer et retourner le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote ci-joints, selon le cas, conformément aux directives qui y sont énoncées et qui sont énoncées dans la circulaire de la direction, ou à voter par téléphone ou par Internet. Les instructions de vote par téléphone ou par Internet sont indiquées dans le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote et dans la circulaire de la direction.

CGI a choisi d'appliquer les règles sur les procédures de notification et d'accès adoptées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières afin de réduire le volume de papier relatif aux documents qui sont distribués en lien avec l'assemblée. Plutôt que de recevoir la circulaire de la direction jointe aux présentes et le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote, les actionnaires ont reçu un avis de convocation accompagné d'instructions leur permettant d'avoir accès en ligne aux autres documents de l'assemblée. **La circulaire de la direction de CGI et les autres documents pertinents peuvent être consultés sur Internet à l'adresse <http://www.envisionreports.com/gibf2024> ainsi que sur le site Internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.sedarplus.ca. La webdiffusion sera temporairement archivée sur le site Internet de la Compagnie après l'assemblée.**

Si vous êtes un actionnaire inscrit ou un propriétaire véritable non opposé et avez des questions relatives au présent avis de convocation, aux procédures de notification et d'accès ou à l'assemblée, veuillez communiquer avec Services aux investisseurs Computershare inc. au 1 866 962-0498 (Canada et États-Unis) ou au +1 514 982-7555 (international). Si vous êtes un propriétaire véritable opposé, veuillez communiquer avec Broadridge Investor Communications Corporation au numéro sans frais 1 877 907-7643 (Canada et États-Unis, en français ou en anglais), ou au +1 303 562-9306 (international, en français) ou au +1 303 562-9305 (international, en anglais).

Montréal (Québec)
Le 2 décembre 2024

Par ordre du conseil d'administration,



Benoit Dubé

Vice-président exécutif, Affaires juridiques et économiques, et secrétaire de l'entreprise